

Marseille, le 24 octobre 2019

Objet : Commission Géographique "Durance – littoral PACA "

Madame, Monsieur,

En tant qu'acteur impliqué dans la mise en œuvre des politiques de l'eau, vous êtes membre de la commission géographique " Durance – littoral PACA ", issue du comité de bassin Rhône-Méditerranée.

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion de la Commission géographique " Durance – littoral PACA ", qui se tiendra :

Le lundi 2 décembre 2019
DE 10h00 à 15h30 (accueil à partir de 9 h00)

Centre de congrès AGORA
248, avenue des Paluds
13400 AUBAGNE

Cette journée sera consacrée à la préparation du schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2022-2027, dont le comité de bassin adoptera le projet en juin 2020 avant une large phase de consultation institutionnelle et du public.

La commission géographique se déroulera en deux temps :

- ✓ **Le matin (10h-13h), une présentation du bilan de la mise en œuvre du SDAGE 2016-2021 sur le territoire et des enjeux sur lesquels le SDAGE 2022-2027 devra apporter des réponses**, accompagnée de temps d'échanges avec la salle.
- ✓ **L'après-midi (14h-15h30), des espaces thématiques participatifs vous permettront de réagir par écrit sur les axes d'évolution envisagés pour le SDAGE 2022-2027** présentés le matin sur les thèmes suivants :
 - la gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique ;
 - la lutte contre les pollutions par les substances dangereuses ;
 - la restauration des cours d'eau en lien avec la prévention des inondations.

Pour vous permettre de préparer vos contributions aux évolutions à apporter au futur SDAGE 2022-2027, vous trouverez sur le site de l'agence de l'eau (rubrique « Commissions géographiques ») des notes présentant quelques réflexions soumises au débat sur ces thèmes.

Un buffet sera servi à l'issue de la séquence matinale.

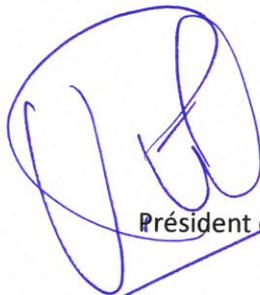
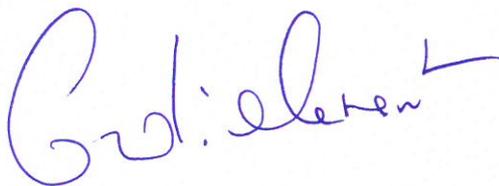
Votre présence sur l'ensemble de la journée est essentielle afin que votre avis puisse alimenter les réflexions du comité de bassin sur le SDAGE 2022-2027.

Afin d'organiser au mieux la commission géographique, je vous remercie de vous inscrire préalablement à cette réunion avant **le 26 novembre 2019** en remplissant le bulletin de participation accessible par le lien suivant : <https://www.eaurmc.fr/> (rubrique instances de bassin/commissions géographiques)

En parallèle des espaces thématiques ouverts à tous, et dans le but de progresser dans la mise en œuvre des actions nécessaires aux objectifs du SDAGE, un « **café débat** » aura lieu de **14h30 à 15h30** sur le thème de **l'association des citoyens** dans la mise en œuvre des projets de préservation et de restauration de la ressource en eau et des milieux aquatiques. A partir du retour d'expérience d'un acteur du territoire, les participants échangeront sur les apports, facteurs facilitant et difficultés rencontrées dans cette association citoyenne.

La participation à ce « café débat » est limitée à 15 personnes maximum. Si vous souhaitez y participer, vous devez **vous pré-inscrire spécifiquement** au café débat via le formulaire d'inscription à la commission géographique. Votre inscription définitive à ce café débat vous sera confirmée avant la commission géographique.

Comptant sur votre présence et sur votre contribution active à ce projet majeur, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe VITEL

Président de la commission géographique